

Zeitschrift: Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur = Une revue pour le paysage
Herausgeber: Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitektinnen
Band: 46 (2007)
Heft: 3: Zukunft Landschaft Schweiz = Futur paysage Suisse
Wettbewerbe: Wettbewerbe und Preise = Les concours et prix

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wettbewerbe und Preise

Les concours et prix

■ PLANUNGSWETTBEWERB UND STUDIENAUFTRAG SOLOTHURN WEST

Für das Gebiet Obach / Mutten / Ober- und Unterhof in Solothurn (genannt Solothurn West) ist eine Stadterweiterung geplant. Das nach dem Planungswettbewerb und anschliessendem Studienauftrag gewählte Siegerprojekt «Weitblick» schlägt ein klares Ordnungsprinzip vor: den zentralen Ost-West verlaufenden «Segetzhain», als reizvollen, zentralen Park und Verbindungsachse zwischen Weststadt und Stadtzentrum mit senkrecht dazu verlaufenden Strassen, «Auenalleen» genannt. Insgesamt entsteht so ein lebendiges Muster von Baufeldern unterschiedlicher Form und Grösse. Das Konzept schöpft seine Kraft aus dem öffentlichen Raum und ist dadurch nur wenig von der Kooperationsbereitschaft privater Investoren abhängig. Der Vorschlag ist auf eine gewünschte langsame Entwicklung Solothurns ausgerichtet, allerdings müssen die Nutzungszuweisungen und das Verkehrskonzept noch überarbeitet werden. Die schrittweise Entwicklungs- und Umsetzungsstrategie betrifft vor

allem die öffentliche Hand und ist deshalb gut beeinflussbar. Die teilweise vorgesehenen, qualitätssichernden Vorinvestitionen sind tragbar. Für den Umgang mit dem schwierigen Baugrund ist der Vorschlag der Terrainanhebung von Strassen, Wegen und privaten Baufeldern überzeugend, damit kommen Leitungen und Untergeschosse nicht im Grundwasser zu liegen. Die Autoren des Siegerprojekts sind: agps.architecture, Zürich, mit Manuel Scholl und Daniel Roos; Graf Stampfli Jenni Architekten, Solothurn, mit Benedikt Graf und Robert Stampfli; Gadiant Landschaftsarchitektur, Zürich, mit Hansjörg Gadiant; Enz & Partner Verkehrsplaner, Zürich, mit Robert Enz; Zeugin Gölker Immobilienstrategien, Zürich, mit Ulrike Gölker; Wanner AG, Geologie und Umweltfragen, Solothurn, mit Piet Ouwehand.

■ CONCOURS INTERNATIONAL D'IDÉES LE CRÊT-DU-LOCLE

Le site naturel et bâti «Le Crêt-du-Loche» dans le Jura neuchâtelois est un lieu du développement coordonné

des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. L'importance du site et ses bonnes perspectives de développement ont amenés les autorités des deux villes et celles de l'Etat de Neuchâtel à initier un projet global d'aménagement. Elles souhaitent faire du Crêt-du-Loche un lieu symbolique, à la fois du dynamisme et de la capacité d'innovation de la région, de la notoriété des activités qui s'y déploient ainsi que du rapprochement progressif des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Le développement du site se réalisera sur plusieurs décennies. Les propositions visent la mise en place de règles structurant le site, suffisamment fortes pour qu'elles puissent subsister durant ce long laps de temps, tout en offrant la flexibilité de réagir aux opportunités de l'évolution économique et sociale de la région. Le 1^{er} prix va à Tanari Architectes et Urbanistes, Thônex-Genève, et JL + CH Thibaud Zingg SA, Yverdon-les-Bains; le 2^e prix à Véronique Favre, architecte, Genève; le 3^e prix à Paysagegestion, architectes-paysagistes, Lausanne; le 4^e prix à Antoine Chassagnol et Maxime Vicens architectes, Paris; le 5^e prix à Urbaplan SA, Lausanne; le 6^e prix à Modostudio, cibinel, laurenti, martocchia architetti associati,



Sofort Privatsphäre – Hecke am laufenden Meter



Frikarti Stauden AG
Telefon 044 935 13 83
www.frikarti.ch

- sofortiger grüner dichter Sichtschutz
- Bepflanzung zu jeder Jahreszeit möglich
- einfach im Handling
- gute Feinstaubbindung

Rome; le 7^e prix à Aspaso Kouzoupi, Landscape Architecture, Athènes.

■ VERKAUFSWETTBEWERB WOHNBEBAUUNG ROOS WIESE, REGENSDORF

Im Gebiet Roos Wiese besitzt die Gemeinde Regensdorf in zentraler Lage ein Stück Bauland, das zur Finanzierung von Sportanlagen veräussert werden soll. Eine qualitativ hochstehende, ortsbaulich und architektonisch gute Lösung für eine Wohnbebauung ist gewünscht. Nach einer Präqualifikation mit verbindlichem Nutzungs- und Preisangebot wurden vier Anbieter ausgewählt (jeweils eine Gruppe aus Gestaltern, Investoren und Trägern). Für die zweite Stufe des Verfahrens legte die Gemeinde einen für alle Teilnehmenden verbindlichen Verkaufspreis von CHF 780.–/m² fest und verlangte für die Angebote ein verbindliches Baukonzept. Den Zuschlag soll dasjenige Projekt erhalten, welches die überzeugendste bauliche Lösung vorlegt und den Zielvorstellungen der Gemeinde am besten entspricht: eine Überbauung mit hoher Wohn- und Siedlungsqualität, welche die bestehende bauliche Umgebung berücksichtigt. Die Gemeinde will hiermit für eine ansprechende, attraktive und abwechslungsreiche städtebauliche Gestaltung beispielgebend sein.

Das Siegerprojekt

Das Projekt «Polka» wurde von der Jury für den Zuschlag beantragt, die Verfasser sind: Team ARIGON – Atelier WW-Swisscanto, Zürich (Swisscanto Anlagestiftung, Totalunternehmer; ARIGON Generalunternehmung AG; Atelier ww Architekten SIA; Umland, Gestaltung städtischer und ländlicher Freiräume; Zeugin-Gölker Immobilienstrategien GmbH; federführender Partner ARIGON Generalunter-

nehmung AG, Herr Marc Derron).

Das Projekt schlägt für das Gebiet eine freie Komposition von Gebäudekörpern vor. Auf den ersten Blick erscheint die Setzung der Körper zufällig, bei genauerer Betrachtung besteht kein Zweifel über die Klarheit und die Präzision ihrer Positionierung. Ein klares Erschliessungssystem liegt dem Aussenraumplan zu Grunde, eine Ost-West-Verbindung bildet das eigentliche Rückgrat: Die Gebäude werden durch eine in der Mitte der Parzelle in Längsrichtung geführte und sich in Querrichtung verästelnde, öffentliche Wegverbindung erschlossen. Sie führt in die Siedlung hinein und über drei Quartiersplätze in unterschiedliche Räume mit Einrichtungen zum Spielen und Verweilen wieder hinaus. Auch grosszügige private Individualgärten sollen den Aussenraum der Wohnsiedlung Roos Wiese prägen. Die Einfriedung dieser Gärten erfolgt bewusst in der traditionellen Form des niedrigen Holzzaunes und der rhythmisch verteilten Blüten- und Beerensträucher. Diese Grenzen sind eindeutig und bieten die Möglichkeit zur Aneignung des privaten Raumes, zur Abgrenzung, aber auch zur Kommunikation. Die Aussenräume schaffen demzufolge das gewünschte System: öffentliche, halböffentliche und private Räume sind ausgewiesen. Auch das Thema der Dachgärten wird für jeden Gebäudekörper klar formuliert und verbessert das Wohnungsangebot auf einfachste Weise. Gleichzeitig werden die Dachflächen so sinnvoll «bespielt» und bedeuten für die nahegelegenen Hochhäuser einen angenehmen Ausblick. «Gesamthaft gesehen bildet das Konzept einen willkommenen Beitrag innerhalb der vorgegebenen Fragestellung. Das städtebauliche Bild, die Gestaltung der Wohnungen und die Farbigkeit



in der Materialisierung überzeugen. Die Bereiche der Nebenräume sowie die Dachaufbauten sind in einer nächsten Überarbeitung volumetrisch zu stärken. Ob die traditionellen Umzäunungen der Vorgärten in der baulichen Umsetzung dem Anspruch einer angemessenen Privatheit genügen, ist fraglich und sollte geprüft werden.» (Jurybericht)

Siegerprojekt Roos Wiese, Regensdorf: Das klare Erschliessungskonzept trug zum Entscheid der Jury bei. Landschaftsarchitektur: Umland, Brigitte Nyffenegger.

■ PRIX DE L'ASPAN-SO 2007 QUARTIER GARE / CRÊT- TACONNET, NEUCHÂTEL MENTION À LA VILLE DE DÉLÉMONT

La section romande de l'Association suisse pour l'aménagement national décerne tous les deux ans son Prix de l'ASPAN-SO. Créé en 1992, il a pour but de récompenser une démarche remarquable et exemplaire sur un thème choisi en relation avec les buts de l'association, à savoir le souci d'un aménagement du territoire harmonieux entre le bâti, le non bâti et son environnement. Par le choix du thème du Prix 2007, «Ville compacte et qualité de l'espace urbain: Comment concilier densité et qualité?», l'ASPAN a voulu mettre en évidence et porter au débat des expériences démontrant qu'un chemin existe vers une densification de qualité. Les aménagements poussant à la densification ont pendant longtemps été considérés pour dépréciatifs de la qualité urbaine. L'objet primé devrait donc



Ennio Bettinelli

Vue aérienne du quartier Gare / Crêt-Taconnet à Neuchâtel. Prix ASPAN-SO 2007.

proposer une alternative, un défi à cet état de fait ou à sa représentation.

Le choix du jury

Le jury a donc attribué le Prix de l'ASpan-SO 2007 au projet «Quartier Gare / Crêt-Taconnet» à Neuchâtel, présenté conjointement par la Ville de Neuchâtel et le bureau Bauart Architectes et Urbanistes SA (au nom de l'ensemble des partenaires, maître d'ouvrage et mandataires ayant œuvré au développement du projet). Par la force supplémentaire que le projet impose à l'endroit stratégique qu'est la gare CFF de Neuchâtel, par l'apport de solutions d'ensemble exemplaires malgré les contraintes morphologiques et foncières et en dépit du fait que ce projet a été déjà reconnu, le jury estime qu'il remplit les conditions du règlement et de ses critères. Il constate que l'échelle du projet est pertinente, qu'il remplit les principes énergétiques et applique, dès avant la lettre, les principes du développement durable. Il considère que le projet «Quartier Gare / Crêt-Taconnet» à Neuchâtel, véritable quartier de gare et interface terrestre complète, constitue une réalisation exemplaire pour la Suisse romande. Il a de plus constaté un engagement soutenu des maîtres d'ouvrage et des mandataires, un soin particulier dans l'acheminement des procédures et une créativité particulière en matière d'exploitation des synergies afin d'économiser les investissements.

Spécificités du projet et points forts

En résumé, les points forts du projet «Quartier Gare / Crêt-Taconnet» sont la multiplication des avantages, la qualité de chaque objet et le soin de chaque démarche qui fait la qualité du quartier, à savoir l'architecture, la qualité urbaine des espaces publics et la proximité immédiate des transports publics. On notera les logements de qualité avec des espaces extérieurs privatifs, la création de plus de 1000 emplois à côté de la gare. C'est également la densification du territoire urbain avec une politique volontariste en matière de mobilité qui a été appréciée ainsi que la création d'un concept de parking global (permettant, par la simultanéité, de diminuer les places à réaliser). La création d'une ligne de transports publics en site propre (fun'ambule) a permis de relier directement la gare et son quartier au secteur des écoles et des hôpitaux. Finalement et non des moindres, on notera le partenariat public-privé pour le financement du quartier et l'intégration du développement durable dans les opérations.

Mention à Délémont

Le jury a également remis une mention au projet «Densification, redynamisation et amélioration de la qualité du centre urbain, grâce à un instrument original – le cahier des charges, mis en œuvre au travers d'une nouvelle mission, l'aide au projet» à la Ville de Délémont et au bureau Urbanplan

(mandataire). Le jury a été particulièrement impressionné par le suivi dans la démarche d'aménagement urbain, l'originalité du processus consistant à faire respecter un cahier des charges au contour précis, et surtout, par une solide volonté politique de faire aboutir les projets. Il s'agit de faire clairement respecter les bases intangibles des documents et de faire la part de la marge de liberté offerte aux dépositaires des dossiers de construction. Le défi posé à la procédure des plans de quartier constitue une remise en cause passionnante. Le processus de gouvernance, sans être exceptionnel, est empreint d'habileté et de persévérance. La Ville de Délémont donne l'exemple: elle a consacré plus de huit millions de francs afin de réaménager ses espaces publics principaux de la vieille ville et de la place de la Gare. De nombreux bâtiments publics ont également été rénovés, dont le Château de Délémont, pour un montant de plus de sept millions. Elle a aussi participé à la restauration et à la modernisation de la gare CFF. Une plaquette illustrée et détaillée sur le Prix de l'ASpan-SO 2007 est disponible au secrétariat de l'ASpan-SO.
www.aspan-so.ch

PRIX SCHULTHESS DES JARDINS 2007 «FLORE-ALPE» À CHAMPEX

Ce sont 82 années de travail laborieux qui sont récompensées par le Prix Schulthess des jardins 2007 de Patrimoine suisse. Conçu en 1925 comme jardin privé, le

Le jardin alpin «Flore-Alpe» à Champex obtient le prix Schulthess du jardin 2007, décerné par Patrimoine suisse.



Hansjörg Gadient

jardin «Flore-Alpe» de Champex (VS) a évolué en un jardin botanique alpin. Cette alliance du jardin et de la science crée une atmosphère toute particulière. «Flore-Alpe» regroupe des plantes originaires aussi bien des Alpes que des autres montagnes. Situé à 1520 mètres d'altitude sur la commune d'Orsières, à la limite orientale du massif du Mont-Blanc, «Flore-Alpe» constitue un jardin alpin unique. Il a été aménagé en 1925 par l'industriel Jean-Marcel Aubert. L'extension et l'aménagement actuel du jardin botanique datent de 1953. Le site appartient depuis 1967 à la Fondation Jean-Marcel Aubert dont les cantons de Neuchâtel et du Valais ainsi que la Ville de Genève sont partenaires. Le jardin est ouvert au public tous les jours de l'été.

Des plantes des cinq continents

Parsemé de sentiers et de ruisselets serpentant entre les rocailles, de petits ponts surplombant les pièces d'eau, le jardin offre un magnifique et unique panorama sur le lac de Champex et les cimes enneigées des Combins. Sur près de 6000 mètres carrés de rocailles, on trouve aussi bien des plantes des Alpes que des montagnes des cinq continents, au total plus de 3000 espèces, sous-espèces et variétés, ce qui fait de «Flore-Alpe» un des jardins botaniques les plus riches des Alpes. En outre, les collections de conifères, de rosiers sauvages, de rhododendrons, de primevères, de saxifrages et de joubarbes rehaussent encore l'intérêt du jardin. Plusieurs biotopes caractéristiques tels qu'éboulis, milieux humides, tourbières, pelouses sèches sont représentés. Il existe également un secteur dédié aux plantes protégées en Suisse. L'alliance réussie entre jardin privé et jardin botanique constitue le charme particulier de l'endroit. Divers panneaux informent les visiteurs des particularités qu'ils peuvent observer. Le Jardin abrite encore deux chalets placés sous la

protection des monuments historiques qui peuvent être utilisés pour les activités didactiques et le logement de groupes.

Une Fondation également active dans la recherche

Le grand mérite de la Fondation Jean-Marcel Aubert est d'avoir entretenu ce Jardin botanique avec constance et de contribuer ainsi à son maintien. Le jardinier Egidio Anchisi fait éclore ce chef-d'œuvre chaque année depuis 40 ans. Ce labeur est d'autant plus remarquable que les ressources financières de la Fondation sont modestes et que le jardin botanique se trouve dans une région superbe, certes, mais située un peu à l'écart. La Fondation s'active également dans le domaine de la recherche, particulièrement en rapport avec les répercussions des conditions climatiques sur les populations de plantes alpines. De ce point de vue, l'un des buts de la Fondation consiste à sensibiliser une vaste opinion publique aux dangers qui menacent les écosystèmes alpins.

Patrimoine suisse

■ GEWÄSSERPREIS SCHWEIZ 2007

Für die vorbildliche Zusammenarbeit über Kantons Grenzen hinweg zugunsten von Mensch und Natur erhalten die Kantone Basel-Landschaft und Basel-Stadt den Gewässerpreis Schweiz 2007. Im Projekt «BirsVital» wurde die Birs zwischen Basel und Birsfelden wieder zu einem naturnahen Gewässer. Der Gewässerpreis wird alle zwei Jahre vom Schweizerischen Wasserwirtschaftsverband, dem Verein für Ingenieurbiologie VIB, dem Verband Schweizer Abwasser- und Gewässerschutzfachleute VSA und Pro Natura vergeben. Rund 70 Jahre lang floss die Birs eingezwängt in einem steifen Betonkorsett. 2002 starteten die Kantone Basel-Landschaft und Basel-Stadt das Projekt zur



Wiederbelebung der Birs. Heute fliesst sie zwischen Basel und Birsfelden, auf 1,5 Kilometer Länge wieder naturnah. Die Einmündung eines Abwasserkanals wurde verlegt, das unnatürliche Flussbett entfernt, mehrere hundert Sträucher und Dutzende Bäume gepflanzt. Der Fluss präsentiert sich mit Naturufer, Kiesinseln und Weidengebüsch, ist wieder Anziehungspunkt für viele Tierarten und willkommener Erholungsraum für die Bevölkerung.

Schweizerischer Wasserwirtschaftsverband

Gewässerpreis Schweiz 2007: Die Birs vor und nach den Renaturierungsarbeiten.

■ MANDAT D'ÉTUDES PARALLÈLES «GARE – LAC», YVERDON-LES-BAINS

Le canton de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains ont lancé un mandat d'études parallèles afin d'obtenir des propositions pour mieux relier le centre-ville et le lac. Le lauréat, le bureau d'architectes neuchâtelois Bauart, propose d'amener les habitants de la ville

La ville d'Yverdon-les-Bains entend s'ouvrir en direction du lac et construire une «ville neuve», proposée par Bauart architectes lors d'un mandat d'études parallèles.



au bord du lac par un cheminement au bord du canal Oriental. Par tranches successives, en partant du château, le canal doit faire office de véritable colonne vertébrale, et permettre de «recoloniser» ces 70 hectares hérités du 19^e siècle, lorsque le niveau du lac de Neuchâtel s'est abaissé de deux mètres suite à la correction des eaux du Jura. Pour cela, la zone des friches industrielles, qui décourage tous les promeneurs dès la ligne de chemin de fer franchie; doit devenir une «ville neuve», un nouveau quartier fait de mixité, avec des logements (pour toutes les classes sociales et pour les étudiants, en évitant de créer des ghettos), des bureaux et un bâtiment administratif de la Ville. Cette zone stratégique à proximité de la gare sera limitée à 30 km/h et la mobilité douce y sera reine. Après la «ville neuve»,

toujours en direction du lac, place aux loisirs et aux sports! Cette zone est déjà réaménagée, avec le Parc des Rives et les installations sportives, qui inclueront bientôt la piscine ouverte. Le projet de Bauart prévoit en plus un port agrandi, un restaurant panoramique sur l'eau et une nouvelle plage. La ville, si elle souhaite réaliser les idées du projet lauréat, doit changer certains règlements, comme celui qui réserve aujourd'hui encore le terrain de la «ville neuve» aux activités artisanales. Elle doit aussi fixer des priorités et hiérarchiser les projets. A court terme, soit cinq ans, il s'agira de mettre en valeur le canal Oriental comme élément de liaison. A moyen terme, soit dix à vingt ans, il s'agira de changer l'affectation des friches industrielles et de construire des habitations.

KANDIDATUREN FÜR DEN ELISABETH UND OSCAR BEUGGER-Preis

2008 wird erstmals der Elisabeth und Oscar Beugger-Preis für Natur- und Landschaftsschutz vergeben. Mit dem Preis werden private oder öffentlich-rechtliche Institutionen ausgezeichnet, für Projekte in den Bereichen Artenschutz und Artenförderung, Schutzgebiete und Landschaftsschutz. Thema des Preises 2008 ist die Aufwertung von Fließgewässern in der Schweiz, die Preissumme beträgt CHF 50 000. Ausgezeichnet werden beispielhafte Projekte in Planung oder Ausführung. Pro Natura sucht im Namen der Beugger-Stiftung preisträchtige Projekte. Einsendeschluss ist der 31. Dezember 2007.

www.pronatura.ch/beugger-preis

IMMER EINEN HEUGÜMPERSPRUNG VORAUSS...



**Neu im Sortiment:
Mischungen und
Einzelsamen von
28 verschiedenen
einheimischen
Wildgräsern.**

Semences
UFA
Samen

Verlangen Sie unsere Unterlagen oder besuchen Sie uns im Internet.

**UFA-Samen • Postfach 344 • 8401 Winterthur • Telefon 052 264 24 75
E-Mail: wildblumen@fenaco.com • www.ufasamen.ch**